

08 juin 2022 -16:34

Le 8 juin est désormais... la Journée de la satisfaction au travail

Qu'aimez-vous dans votre travail ? Partagez votre opinion lors de la première Journée de la satisfaction au travail, le mercredi 8 juin. Une journée désormais organisée en Belgique, à l'instar d'autres pays européens. Le gouvernement souhaite ainsi attirer davantage l'attention sur l'importance de se sentir bien au travail. Pour lancer la Journée de la satisfaction au travail, trois bâtiments publics bruxellois sont tapissés de slogans en faveur d'un plus grand bien-être mental au travail. Les services publics fédéraux Sécurité sociale et Emploi partagent, par ailleurs, les premiers résultats de la campagne de sensibilisation menée depuis novembre 2021.

Les Belges célébreront désormais tous les ans la Journée de la satisfaction au travail le 8 juin. Discussion spontanée avec des collègues, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, qualité de l'emploi, épanouissement de votre équipe et de vos collaborateurs... La satisfaction au travail est très différente pour chaque personne.

Frank Vandenbroucke, Ministre fédéral des Affaires sociales : « L'idée de la Journée de la satisfaction au travail a germé depuis la conviction qu'il est important d'accorder suffisamment d'attention aux aspects positifs de son travail. Cette approche contribue à une bonne ambiance de travail et à un cadre au sein duquel chacun travaille avec plaisir et dynamisme. La Journée de la satisfaction au travail nous invite à nous concentrer sur ce que nous aimons faire et à essayer d'y travailler ensemble. C'est la raison pour laquelle il est capital que les employeurs et les responsables accordent davantage d'attention au bien-être mental au travail et prennent plus d'initiatives pour prévenir les risques psychosociaux liés au travail. »

Pour l'occasion, trois bâtiments publics bruxellois (la Tour des Finances sur le boulevard du Jardin Botanique, le bâtiment WTC III sur le boulevard Simon Bolivar et le bâtiment principal du SPF Emploi sur la place Horta) sont couverts de slogans : de « Je gère veut parfois dire le contraire » à « Pas maintenant, c'est aussi une option ». Ces messages, qui feront tous référence aux sites [rendezvousavecvousmeme.be](https://www.rendezvousavecvousmeme.be) et [rendezvousavecvoscollaborateurs.be](https://www.rendezvousavecvoscollaborateurs.be), resteront visibles pendant un an afin d'attirer davantage l'attention sur le bien-être mental au travail.

Résultats de la campagne « Bien-être mental au travail »

À l'occasion de la Journée de la satisfaction au travail, le gouvernement annonce les premiers résultats de la vaste campagne d'information et de sensibilisation menée depuis six mois dans le cadre du Plan d'action fédéral pour le bien-être mental au travail.

6.819 travailleurs et employeurs ont déjà pris rendez-vous avec eux-mêmes ou avec leur équipe sur www.jemesensbienautravail.be, afin d'accorder plus d'attention au bien-être mental au travail. Les travailleurs choisissent le plus souvent « Je prends du temps pour les personnes les plus importantes de ma vie » et les employeurs « Je prends du temps pour célébrer les succès avec l'équipe ». D'autres engagements courants de la part des travailleurs sont les suivants : « Je ne mange pas en travaillant et je prends une vraie pause à midi » et « Je m'assure que mes objectifs pour la journée sont raisonnables et que je m'arrête à l'heure » ; pour les employeurs : « Je prends le temps d'avoir des contacts personnels avec mes travailleurs » et « Je développe une véritable politique de bien-être au travail pour prévenir les problèmes et promouvoir le bien-être ».

Le bureau d'études iVox a interrogé 1 000 Belges actifs âgés de 18 à 65 ans sur leur connaissance du stress et du burn-out, ainsi que sur leur attitude et leur comportement en matière de bien-être mental au travail. Six mois après la mesure de référence effectuée lors du lancement de la campagne, les Belges ont commencé à parler davantage de la pression professionnelle et de leur ressenti au travail. Qui plus est, ceux qui ont vu la campagne sont davantage informés sur les symptômes du burn-out (61 % contre 50 %), savent qui contacter en cas de stress lié au travail (69 % contre 56 %) et savent mieux comment éviter le burn-out (61 % contre 46 %).

Les plaintes liées au stress sont, par ailleurs, moins souvent ignorées au travail (diminution de 54 % à 41 %) et moins de travailleurs appréhendent la réaction de leurs collègues s'ils admettent subir trop de pression au travail (diminution de 52 % à 40 %).

Pierre-Yves Dermagne, Ministre de l'Économie et du Travail : « La moitié des travailleurs déclarent subir trop de pression au travail et être trop stressés. Nombre d'entre eux souhaitent avant tout consacrer plus de temps aux personnes importantes de leur vie. Pour le bien-être mental au travail, on ne saurait donc surestimer l'importance des réformes du marché du travail visant à permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En outre, l'attention sociale accordée à ce thème reste importante. Le bien-être mental doit être ouvert à la discussion. Heureusement, de plus en plus de salariés franchissent le pas et parlent de la pression qu'ils subissent au travail. »

Petra De Sutter, Ministre de la Fonction publique : « Nous sommes heureux que la campagne encourage à la fois la réflexion et l'action. Outre le changement d'attitude positif par lequel nous attachons plus d'importance au bien-être mental au travail, nous observons également un impact positif sur le comportement. Nous agissons davantage et sommes plus enclins à parler à des collègues qui rencontrent des difficultés. Les Belges qui travaillent sont en effet encore très stressés. »

David Clarinval, Ministre des Indépendants et des PME : « Le nombre de Belges souffrant de burn-out ou de dépression a augmenté d'environ 10% par an au cours des quatre dernières années. Avec la campagne et les initiatives du plan d'action fédéral pour le bien-être mental au travail, nous voulons également fournir à nos indépendants des outils pour prévenir le stress excessif et le burn-out. »

Partagez votre moment de satisfaction au travail

La satisfaction au travail réduit indirectement le stress au travail. À l'occasion de la Journée de la satisfaction au travail, les quatre ministres concernés partagent leur moment de satisfaction au travail et appellent les gens à en faire autant via les réseaux sociaux : #jemesensbienautravail
#satisfactionautravail.

Frank Vandenbroucke, ministre des Affaires sociales : « Avec le Cabinet, nous préparons un certain nombre de grands et importants projets de construction dans le secteur des soins de santé qui devraient avoir un impact majeur à long terme. Mais ce qui me donne aussi beaucoup de satisfaction, ce sont souvent les petits projets. La dernière fois, par exemple, nous avons obtenu un remboursement plus important du nombre de séances de physiothérapie pour les enfants et les jeunes atteints de paralysie cérébrale. Ce n'est pas le cas de beaucoup de gens. Mais si vous pouvez améliorer la vie de personnes qui rencontrent déjà des difficultés, cela donne une satisfaction supplémentaire. »

Pierre-Yves Dermagne, ministre de l'Économie et du Travail : « Prendre un bon café avec les membres de mon équipe me donne de l'énergie et contribue à rendre les longues journées de travail agréables. »

Petra De Sutter, ministre de la Fonction publique : « Savoir que mon travail sert un objectif clair, que j'ai un réel impact me donne une véritable satisfaction. En tant que médecin, j'ai aidé des personnes à concrétiser leur désir d'enfant pendant des années et je peux aujourd'hui promouvoir une politique pour pas moins de 65 000 fonctionnaires fédéraux. Un privilège ! »

David Clarinval, ministre des Indépendants et des PME : « Avant de devenir Ministre fédéral, j'étais travailleur indépendant. Ce qui me rendait heureux à l'époque était de pouvoir proposer des solutions à mes clients et de les voir se concrétiser. En tant que Ministre mon travail a changé mais le plaisir d'être à l'écoute des citoyens et de construire des projets pour eux est toujours le même. »

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
02 233 41 11
<http://www.emploi.belgique.be>

Anne-Cécile Wagner
Attachée Service communication
0494 69 32 01
anne-cecile.wagner@emploi.belgique.be

Sandy Deseure
Diensthoofd Directie van de communicatie
0485 83 70 57
Sandy.deseure@werk.belgie.be